



Déjeuner du Cercle Europe et Economie sociale

Baudoin Baudru, membre du cabinet de Marianne Thyssen

Le 22 septembre, le Cercle Europe et Economie sociale a eu le plaisir de recevoir à l'occasion de son déjeuner mensuel, Baudoin Baudru membre du cabinet de Marianne Thyssen, Commissaire en charge de l'emploi, des affaires sociales et à l'insertion. Invité pour la première fois en février 2015, Baudoin Baudru avait alors découvert le monde de l'économie sociale dans sa diversité. Suite à nos échanges il avait demandé au sein du cabinet de la Commissaire d'être en charge de l'économie sociale. Baudoin Baudru est revenu sur son parcours ces derniers mois au sein de la Commission et a donné un aperçu des ambitions sociales et économiques de la Commission pour 2017, avec en perspective un SBI2.

Vers un SBI 2.0

Baudoin Baudru est tout d'abord revenu sur ses travaux au sein du Cabinet de Marianne Thyssen. Suite à sa rencontre avec le CEES en 2015 il a décidé d'approfondir son engagement sur les questions de l'économie sociale. Il est donc désormais en charge au sein du Cabinet de la Commissaire du pôle « économie sociale ».

Selon lui, ce pôle à vocation à s'élargir au niveau d'autres Directions Générales comme la DG EMPL et la DG GROW, qui est d'ailleurs celle à laquelle l'ESS est officiellement rattachée.

Or, si la Commission ne cache désormais plus son attachement aux questions sociales, l'ambition politique est encore trop limitée notamment au sein de la DG Entreprises. Il s'agit là du paradoxe des sujets liés à l'économie sociale, pour laquelle des financements européens existent mais pour laquelle aucune vraie politique européenne n'est engagée. Les équipes de la Commissaire Elzbieta Bienkowska ne font pas de l'ESS une priorité politique.

Dès lors, selon Baudoin Baudru, plusieurs défis sont à relever :

- Obtenir le soutien politique de Jean-Claude Juncker ;
- Intégrer les questions d'économie sociale au sein du programme de travail 2017 de la Commission ;
- Créer un système de partenariat de type « Project Team » entre les Commissaires et notamment Elzbieta Bienkowska, Marianne Thyssen, Corinna Cretu, Carlos Moedas, Valdis Dombrovski et Federica Mogherini, afin de travailler de manière transversale sur la question.

Pour Baudoin Baudru, la tâche est ardue mais pas impossible. En effet, l'idée de lancer un SBI 2.0 est sur la table du Collège. L'idée de cette nouvelle initiative sur l'entrepreneuriat social serait :

1. De faire un bilan des actions menées depuis 2011 ;
2. De faire des ajustements politiques ;
3. D'adapter le cadre réglementaire actuel ;
4. D'y ajouter une dimension internationale (développement et aide humanitaire).

Si cette idée est dans les circuits au sein de la Commission, il faut désormais que le Président Juncker accepte de l'intégrer au programme de travail 2017 de la Commission.

Fonctions actuelles

Membre de cabinet de la
Commissaire Marianne
Thyssen

Anciennes fonctions

Chef de Cabinet Adjoint du
Commissaire Algirdas

Conseiller au Cabinet de Dalia
Grybauskaitė

Fonctionnaire au sein de la
Commission

Fonctionnaire au sein de
l'administration belge

Discours sur l'état de l'Union : EFSI 2.0 et questions sociales

En matière d'économie sociale, Baudoin Baudru a rappelé que la Commission est dotée de puissants instruments budgétaires, et notamment du nouveau EFSI 2.0 qui met l'accent à dessein sur les projets à finalité sociales. Lors de son Discours sur l'état de l'Union, Jean-Claude Juncker a souligné cette nouvelle orientation. Le fond EFSI permet de générer des effets de levier importants pour canaliser des fonds publics et privés pour des projets. Aujourd'hui les projets sociaux peuvent être inclus dans le dispositif à condition que la logique de retours sur investissements existe et que le langage des entrepreneurs sociaux soit compatible avec celui de la Commission et des porteurs de projet.

En parallèle, Jean-Claude Juncker a également annoncé la mise en place d'un corps de défense européenne pour les jeunes sans-emplois souhaitant s'engager dans des projets à dimension internationale/européenne. Pour Baudoin Baudru, cette proposition est positive car elle montre que le Président Juncker est sensible aux questions sociales et humanitaires et que la Commission pourrait s'engager dans les prochaines années de plus en plus dans cette voie.

Echanges avec les participants

Les membres du déjeuner ont ensuite échangé avec Baudoin Baudru sur les points suivants :

- **La question de l'accès au financement européen pour les acteurs de l'économie sociale et la difficulté des procédures mises en place par la Commission et la BEI.** Certains participants ont fait savoir que les acteurs de l'économie sociale, et les petites structures nationales, sont confrontées à de grandes difficultés pour accéder aux financements européens. Toutes les structures qui pourtant ont des projets à impact social fort sur un territoire local, n'ont pas forcément l'ingénierie financière pour répondre aux formalités administratives liées à l'utilisation des fonds.

Face à ce problème persistant, certains ont proposé que les fonds soient distribués en fonction de deux nouveaux principes qui sont : la proportionnalité du contrôle (notamment par les auditeurs) et la confiance dans le projet et le gestionnaire du projet. Selon eux, l'interprétation mécanique du système de distribution est une mauvaise lecture qui bloque la distribution équitable des fonds européens. D'autres estiment qu'il serait plus efficace de mettre en place des systèmes de redistribution par tiers des fonds, les tiers pourraient notamment être des fondations.

Baudoin Baudru a bien noté les préoccupations des membres ainsi que leurs propositions. Il a également rappelé qu'en 2010 la Cours des Comptes avait fait un rapport sur cette problématique et avait invité la Commission et la BEI à prendre en compte un « risque d'erreur tolérable » de 2% sur la gestion des projets et des financements. Ce qui permettait de donner une certaine souplesse administrative aux gestionnaires tout en assurant un contrôle de la gestion des fonds. Or, le Parlement, en tant qu'organe de décharge, n'a finalement pas retenu cette proposition qu'il jugeait trop risquée et difficilement tolérable politiquement pour certains secteurs : coulant ainsi l'idée d'accorder une certaine flexibilité à la gestion des fonds européens.

Selon Baudoin Baudru, il est essentiel d'intégrer les parties prenantes dans les travaux relatifs à la simplification de ces fonds. Il a reconnu que le poids des contrôles et la complexité de l'accès rendaient leur utilisation particulièrement difficile pour les petites structures. Il considère que malgré les efforts engagés, seule une véritable révolution du système permettrait de faciliter l'accès.

- **Sur la publicité autour de l'économie sociale.** Selon Baudoin Baudru, il existe bien un réel problème de publicité et de reconnaissance de l'économie sociale en Europe. Or, avec l'apparition ces dernières années de l'entrepreneuriat social, il considère que l'économie sociale devrait profiter de la vague d'intérêt que ce nouveau sujet suscite compte tenu des liens étroits qui existent entre les deux modèles économiques. Il estime qu'il y a ici matière à travailler ensemble.

- **Sur la question d'un label européen.** Marianne Thyssen est également en charge d'Eurostat et l'une des difficultés est de savoir ce qu'il faut mesurer lorsque l'on parle d'impact social des entreprises. Pour la

Commission ce label pourrait permettre aux producteurs d'impact social de bénéficier de traitements spécifiques (aides d'état, marchés publics, fiscalité...). Baudouin Baudru a demandé aux membres leur opinion quant à la mise en place d'un label européen de l'économie sociale. Pour beaucoup de membres si l'idée de la Commission part d'une bonne intention, créer un label n'est finalement pas une bonne solution. Selon eux, si l'Europe veut harmoniser et européaniser la question, la mise en place d'un label ne suffira pas tout simplement car certains pays n'ont pas adopté, ni reconnu ce type de structures de l'économie sociale. Par exemple certains Etats membres ne reconnaissent pas le modèle mutualiste, or quand l'on parle de label il devrait y avoir la possibilité de le reconnaître sur tout le territoire européen. De plus, la question des critères d'attribution serait trop floue (mesure de l'impact social...). Les membres ont invité Baudouin Baudru à creuser la question des externalités positives.

En conclusion, pour les membres ce dossier de label n'est pas un bon débat. La Commission devrait s'intéresser plus en détail sur des questions clés telles que les fonds sociaux et la fiscalité du non-lucratif.

En conclusion du déjeuner Baudouin Baudru a invité les membres à répondre à la consultation sur les droits sociaux qui se clôture à la fin de l'année et à apporter des exemples concrets, des preuves des difficultés rencontrées par les acteurs. Ainsi, n'hésitez pas à lui transmettre vos réponses à l'appel à témoignage de la DG FISMA sur les effets cumulés de la législation financière ou bien vos éléments sur les difficultés de recourir aux fonds européens.
